



ROYAL MILITARY COLLEGES OF CANADA
ALUMNI ASSOCIATION

ASSOCIATION DES ANCIEN(NE)S
DES CMR DU CANADA

Le 25 septembre 2025

Chers diplômés et membres votants,

Au nom du conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous inviter à l'assemblée annuelle des membres votants de l'Association des anciens étudiants et anciennes étudiantes des Collèges militaires royaux du Canada inc. (l'« **Association des ancien(ne)s des CMR** »), qui se tiendra au **Collège militaire royal de Saint-Jean**, salle Grand Fort, 15, rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 8R8, le mercredi 29 octobre 2025 à 17 h, heure de l'Est. La direction fera une courte présentation après l'assemblée. **Consultez la « FOIRE AUX QUESTIONS » ci-dessous ou la section « L'ASSEMBLÉE », à la page 1 ci-dessous, pour savoir comment assister à l'assemblée sur Zoom.**

Ce rassemblement est un événement important pour notre communauté, car il nous donne l'occasion de réfléchir à nos réalisations de la dernière année, de discuter d'enjeux importants ayant une incidence sur notre association et de nous tourner vers l'avenir avec des engagements et une vocation renouvelés.

Votre participation à l'assemblée générale annuelle (AGA) est essentielle. C'est grâce à l'engagement et au dévouement de nos membres que nous pourrions perpétuer l'héritage des Collèges militaires du Canada dont nous sommes si fiers. Que vous assistiez à l'événement en personne ou virtuellement, il est essentiel de faire entendre votre voix et de voter pour façonner l'avenir de notre association et veiller à ce qu'elle continue de promouvoir les intérêts de l'ensemble des membres.

Lors de l'AGA, le conseil d'administration et divers comités présenteront des rapports, nous passerons en revue nos résultats financiers et nous discuterons des initiatives clés et des priorités stratégiques de la prochaine année. Nous élirons également les nouveaux membres du conseil d'administration.

Je vous encourage à lire attentivement la circulaire ci-jointe et à réfléchir à la façon dont vous pouvez contribuer à l'avenir de notre association, que ce soit en participant aux discussions, en faisant du bénévolat pour un comité ou en présentant votre candidature aux élections.

Vous trouverez dans la circulaire ci-jointe la marche à suivre pour assister à l'assemblée ainsi que les modalités du vote. Nous vous encourageons à lire ce document et à exprimer votre vote, que vous assistiez à l'assemblée ou non. Les membres votants qui ont des questions ou besoin d'aide pour voter peuvent nous appeler au 1-844-216-6765, poste 4, ou nous écrire à rmcaa2025agmro@gmail.com.

Veuillez noter que le vote doit être effectué par voie électronique au plus tard à 12 h 00 (HNE) le 29 octobre 2025.. Si vous n'êtes pas membre votant, le moment est bien choisi pour le devenir. Composez le numéro ci-dessus ou écrivez-nous à l'adresse de courriel ci-dessus.

Merci de votre soutien continu et de votre engagement envers l'Association des ancien(ne)s des CMR.

Vérité, Devoir, Vaillance

Bryn Weadon H12141
*Président du conseil
d'administration, Association des
ancien(ne)s des CMR Inc.*

TABLE DES MATIÈRES

<u>AVIS DE CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE</u>	1
<u>FOIRE AUX QUESTIONS</u>	2
<u>L'ASSEMBLÉE</u>	1
<u>PERSONNES EN DROIT DE VOTER</u>	1
<u>COMMENT VOTER</u>	2
<u>INTÉRÊT DE CERTAINES PERSONNES EU ÉGARD AUX QUESTIONS À SOUMETTRE</u>	2
<u>LE NOMBRE D'ADMINISTRATEURS</u>	2
<u>L'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS</u>	2
<u>ADMINISTRATEURS DEMEURANT EN POSTE</u>	3
<u>PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS</u>	5
<u>NOMINATION DU VÉRIFICATEUR</u>	5
<u>RECOMMANDATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</u>	5
<u>INTÉRÊT DE PERSONNES INFORMÉES LIÉ À DES OPÉRATIONS IMPORTANTES</u>	5
<u>ASSURANCE DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS</u>	5
<u>COMPLÉMENT D'INFORMATION</u>	6
<u>APPROBATION</u>	6



ROYAL MILITARY COLLEGES OF CANADA
ALUMNI ASSOCIATION

ASSOCIATION DES ANCIEN(NE)S
DES CMR DU CANADA

**AVIS DE CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DES MEMBRES VOTANTS DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉTUDIANTS ET ANCIENNES
ÉTUDIANTES DES COLLÈGES MILITAIRES ROYAUX DU CANADA INC.**

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'assemblée générale annuelle (l'« **assemblée** ») des membres votants de l'Association des anciens étudiants et anciennes étudiantes des Collèges militaires royaux du Canada inc. (l'« **Association des ancien(ne)s des CMR** ») se tiendra au **Collège militaire royal de Saint-Jean, salle Grand Fort, 15, rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 8R8**, comme toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement ou de report, le mercredi 29 octobre 2025 à 17 h (heure de Kingston, en Ontario) aux fins suivantes :

1. élire les neuf (9) candidats au poste d'administrateur au sein du conseil d'administration de l'Association des ancien(ne)s des CMR (le « **conseil** »);
2. recevoir les états financiers de l'Association des ancien(ne)s des CMR pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que le rapport annuel du vérificateur;
3. nommer **Vaive and Associates** à titre de vérificateur des états financiers de l'Association des ancien(ne)s des CMR et autoriser le conseil à fixer sa rémunération;
4. traiter toute autre question susceptible d'être dûment soumise dans le cadre de l'assemblée ou de sa reprise en cas d'ajournement ou de report.

Le conseil a fixé à 12 h (heure de Kingston, en Ontario), le mercredi 29 octobre 2025, ou, en cas de report de l'assemblée, à 48 heures (excluant les samedis, dimanches et jours fériés) avant le jour et l'heure de la reprise de celle-ci, le moment avant lequel les bulletins électroniques des membres votants doivent être reçus.

FAIT à Kingston, en Ontario, le 25 septembre 2025.

PAR ORDRE DU CONSEIL

Bryn Weadon H12141
*Président du conseil d'administration,
Association des ancien(ne)s des CMR
Inc.*

FOIRE AUX QUESTIONS

La foire aux questions suivante et les réponses associées présentent un résumé des renseignements figurant ailleurs dans la présente circulaire, et doivent être lues à la lumière des renseignements détaillés contenus dans cette dernière. Les termes clés définis ci-dessous ont le sens qui leur est attribué ailleurs dans la présente circulaire. Le conseil recommande que les membres votants lisent la présente circulaire dans son intégralité avant de prendre une décision sur les questions contenues aux présentes.

Quand et où l'assemblée aura-t-elle lieu?

L'assemblée générale annuelle se tiendra en personne au **Collège militaire royal de Saint-Jean**, salle Grand Fort, 15, rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 8R8. Les membres votants peuvent aussi utiliser ce lien Zoom pour regarder ou écouter le déroulement de l'assemblée :

<https://baldwinav.zoom.us/j/86094412887?pwd=5wTNnn4HDqeILK6hK8FT9UMTUu4jXA.1>

Numéro de réunion : 860 9441 2887

Code d'accès : 988916

Téléphone : +1 204-272-7920

Qui a le droit de voter?

Vous êtes en droit de voter si vous êtes membre votant en règle de l'Association des ancien(ne)s des CMR à la fermeture des bureaux le 24 septembre 2025 (la « **date de clôture des registres** »). Tous ces membres votants auront droit à une voix par membre votant. Selon le règlement administratif de l'Association des ancien(ne)s des CMR, pour qu'une personne soit considérée comme un membre votant de celle-ci, ses coordonnées (adresse de courriel, adresse postale ou numéro de téléphone) figurant dans les dossiers de l'Association des ancien(ne)s des CMR doivent être à jour à la date de clôture des registres.

Le conseil encourage tous les membres votants à se prévaloir de leur droit de vote. Le vote se fera au moyen des bulletins électroniques transmis par courriel le 16 octobre 2025 aux membres votants en règle à la date de clôture des registres. Pour avoir l'assurance de recevoir un bulletin, chaque membre votant doit s'assurer de l'exactitude de son adresse de courriel figurant dans les dossiers de l'Association des ancien(ne)s des CMR. Les bulletins de vote électroniques doivent être reçus avant 12h00 le 29 octobre 2025. Il ne sera pas possible de voter en personne.

Si vous n'êtes pas encore membre votant, il n'y a pas de meilleur moment pour le devenir en mettant à jour vos coordonnées auprès de l'Association des ancien(ne)s des CMR. Pour ce faire, vous n'avez qu'à nous appeler au 1-844-216-6765, poste 4, ou à nous écrire à rmcaa2025agmro@gmail.com.

Comment voter?

Le bulletin électronique des membres leur sera transmis par Simply Voting. Simply Voting est une entreprise canadienne qui gère des élections en ligne pour d'autres associations d'ancien(ne)s ainsi que pour des organismes sans but lucratif ou professionnels.

Vote

Le vote se fera exclusivement par voie électronique. Selon le règlement administratif de l'Association des ancien(ne)s des CMR, pour qu'une personne soit considérée comme un membre votant, ses coordonnées (adresse de courriel, adresse postale ou numéro de téléphone) figurant dans les dossiers de l'Association des ancien(ne)s des CMR doivent être à jour à la date de clôture des registres.

Pourquoi ne puis-je pas voter en ligne pendant l'appel Zoom?

Dans le cadre de son assemblée de mai, le conseil d'administration a décidé que le vote aurait lieu par voie électronique et serait géré par Simply Voting pour assurer la plus forte participation possible à l'assemblée générale annuelle tout en préservant la confidentialité du vote et l'intégrité du bulletin de chaque membre. Le vote par Zoom ne garantit ni la confidentialité du vote ni l'intégrité des bulletins. Le

fait de n'autoriser à voter que les membres votants présents en personne à l'assemblée nuit à la participation à cette dernière.

Quelle est la date limite pour devenir membre pour voter?

Vous êtes en droit de voter si vous êtes membre votant en règle de l'Association des ancien(ne)s des CMR à la fermeture des bureaux le 24 septembre 2025 (la « **date de clôture des registres** »).

Quelles seront les motions proposées lors de l'assemblée?

Les motions suivantes seront proposées lors de l'assemblée :

1. élire neuf (9) candidats au poste d'administrateur;
2. recevoir les états financiers de l'Association des ancien(ne)s des CMR pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que le rapport annuel du vérificateur;
3. nommer **Vaive and Associates** à titre de vérificateur des états financiers de l'Association des ancien(ne)s des CMR et autoriser le conseil à fixer sa rémunération;
4. traiter toute autre question susceptible d'être dûment soumise dans le cadre de l'assemblée ou de sa reprise en cas d'ajournement ou de report.

Qui dois-je joindre si j'ai des questions ou si j'ai besoin d'aide pour voter?

Si vous avez besoin d'aide pour voter, veuillez nous appeler au 1-844-216-6765, poste 4, ou nous écrire à rmcaa2025agmro@gmail.com.

N'hésitez pas à nous indiquer si vous prévoyez d'assister à l'assemblée virtuellement ou en personne : <https://www.cognitofrms.com/RMCAumniAssociation1/RMCAumniAssociationAnnualGeneralMeeting2025AttendanceForm>.



ROYAL MILITARY COLLEGES OF CANADA
ALUMNI ASSOCIATION

ASSOCIATION DES ANCIEN(NE)S
DES CMR DU CANADA

**L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉTUDIANTS ET ANCIENNES ÉTUDIANTES DES COLLÈGES
MILITAIRES ROYAUX DU CANADA INC.
CIRCULAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
25 septembre 2025**

La présente circulaire (la « **circulaire** ») liée aux bulletins électroniques est communiquée par et au nom du conseil d'administration (le « **conseil** ») de l'Association des anciens étudiants et anciennes étudiantes des Collèges militaires royaux du Canada inc. (l'« **Association des ancien(ne)s des CMR** ») en vue de l'assemblée générale annuelle (l'« **assemblée** ») des membres votants de l'Association des ancien(ne)s des CMR (les « **membres votants** »), qui se tiendra le mercredi 29 octobre 2025 à 17 h (heure de Kingston, en Ontario), ainsi qu'en vue de toute reprise ou de tout report de l'assemblée, aux fins énoncées dans l'avis de convocation de l'assemblée générale annuelle des membres votants, ci-joint (l'« **avis de convocation de l'assemblée** »). La direction de l'Association des ancien(ne)s des CMR fera une courte présentation après l'assemblée.

L'ASSEMBLÉE

L'assemblée se tiendra en personne au **Collège militaire royal de Saint-Jean, salle Grand Fort, 15, rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 8R8**. Les membres votants peuvent aussi utiliser ce lien Zoom pour regarder ou écouter le déroulement de l'assemblée :

<https://baldwinav.zoom.us/j/86094412887?pwd=5wTNnn4HDqelLK6hK8FT9UMTUu4jXA.1>

Numéro de la réunion : 860 9441 2887 Code d'accès : 988916

Téléphone : +1 204-272-7920

La convocation sera transmise par courriel, et son coût sera assumé par l'Association des ancien(ne)s des CMR.

À moins d'indication contraire aux présentes, les renseignements contenus dans cette circulaire étaient considérés comme à jour à sa date de diffusion.

PERSONNES EN DROIT DE VOTER

Vous êtes en droit de voter si vous êtes membre votant en règle de l'Association des ancien(ne)s des CMR à la fermeture des bureaux le **24 septembre 2025** (la « **date de clôture des registres** »). Tous ces membres votants auront droit à une voix par membre votant. Selon le règlement administratif de l'Association des ancien(ne)s des CMR, pour qu'une personne soit considérée comme un membre votant de celle-ci, son adresse de courriel à jour ainsi que son adresse postale ou son numéro de téléphone à jour doivent figurer dans les dossiers de l'Association des ancien(ne)s des CMR.

Le conseil encourage tous les membres votants à se prévaloir de leur droit de vote. Comment voter?

Le bulletin électronique des membres leur sera transmis par Simply Voting. Simply Voting est une entreprise canadienne qui gère des élections en ligne pour d'autres associations d'ancien(ne)s ainsi que pour des organismes sans but lucratif ou professionnels. Vous n'aurez pas la possibilité de voter pendant l'assemblée. Le vote se fera exclusivement par voie électronique. Selon le règlement administratif de l'Association des ancien(ne)s des CMR, pour qu'une personne soit considérée comme un membre votant, son adresse de courriel à jour ainsi que son adresse postale ou son numéro de téléphone à jour doivent figurer dans les dossiers de l'Association des ancien(ne)s des CMR.

Veillez noter que le vote est limité aux membres votants. Si vous n'êtes pas membre votant, le moment est bien choisi pour le devenir. Il suffit de mettre à jour vos coordonnées en utilisant ce lien : [Formulaire de mise à jour des coordonnées de l'Association des ancien\(ne\)s des CMR](#), ou encore de nous appeler au 1-844-216-6765, poste 4, ou de nous envoyer un courriel à rmcaa2025agmro@gmail.com pour adhérer en tant que membre votant.

COMMENT VOTER

Le bulletin des membres votants en règle à la date de clôture des registres leur sera transmis par Simply Voting. Simply Voting est une entreprise canadienne qui gère des élections en ligne pour d'autres associations d'ancien(ne)s ainsi que pour des organismes sans but lucratif ou professionnels.

Vote

Le vote se fera exclusivement par voie électronique. Selon le règlement administratif de l'Association des ancien(ne)s des CMR, pour qu'une personne soit considérée comme un membre votant, son adresse de courriel à jour ainsi que son adresse postale ou son numéro de téléphone à jour doivent figurer dans les dossiers de l'Association des ancien(ne)s des CMR.

Si vous avez besoin d'aide pour voter avant l'assemblée, veuillez nous appeler au 1-844-216-6765, poste 4, ou nous écrire à rmcaa2025agmro@gmail.com.

INTÉRÊTS DE CERTAINES PERSONNES EU ÉGARD AUX QUESTIONS À SOUMETTRE

En date des présentes, à l'exception de ce qui est divulgué aux présentes, à la connaissance des administrateurs et dirigeants de l'Association des ancien(ne)s des CMR, aucun des administrateurs ou des dirigeants de l'Association des ancien(ne)s des CMR, aucun des candidats aux postes d'administrateurs au sein du conseil de l'Association des ancien(ne)s des CMR ni aucun des associés ou des affiliés des personnes précitées n'a intérêt important, direct ou indirect, eu égard aux questions à soumettre lors de l'assemblée, à l'exception de l'élection des administrateurs.

L'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Contexte

Le règlement administratif de l'Association des ancien(ne)s des CMR prévoit un « conseil d'administration renouvelable par tranches », dont un tiers (1/3) des administrateurs est élu pour trois ans, un tiers (1/3) pour deux ans et un tiers (1/3) pour un an. Les administrateurs nouvellement élus le sont pour une durée de trois (3) ans par la suite, sauf tenue d'élections pour la durée restant à courir jusqu'au terme d'un mandat.

Dix-huit (18) administrateurs siègent actuellement au conseil. Six (6) administrateurs dont le mandat arrive à terme briguent un nouveau mandat de trois (3) ans. Trois (3) autres personnes sont également candidates au poste d'administrateur. Compte tenu des mandats arrivant à expiration, des démissions et des candidatures au poste d'administrateur, le conseil devrait compter vingt (20) administrateurs.

Élection des administrateurs

Dans le cadre de l'assemblée, il sera demandé aux membres votants d'élire les neuf (9) candidats suivants au poste d'administrateur dont six [6] briguant un nouveau mandat et trois [3] briguant un premier mandat), pour la durée indiquée en regard de leur nom dans le tableau ci-dessous.

Le tableau suivant indique le nom de chaque personne proposée pour être nommée à l'élection au poste d'administrateur du RMCAA, l'année d'obtention du diplôme de cette personne d'un collège militaire canadien, le cas échéant, et la durée proposée du mandat d'administrateur:

NOM / PROVINCE / PAYS DE RÉSIDENCE ET PROFESSION PRINCIPALE	ANNÉE D'OBTENTION DE DIPLÔME D'UN COLLÈGE MILITAIRE DU CANADA (LE CAS ÉCHÉANT)	Mandat
François Bureau	CMRSJ 1978	3 ans
Zachary Day	CMR 2015	3 ans
Anthony Farrow	CMR 2014	3 ans
Thomas Jarmyn	CMR 1983	3 ans
René Lafrance	CMR 1988	3 ans
Micheline Lahaie	CMRSJ 1992	3 ans
George Lundy	CMR 1990	3 ans
Matthew Pearson	CMR 1996	3 ans
Hugh Wilzewski	RRMC 1977	3 ans

Une notice biographique consacrée à chaque candidat ou candidate au poste d'administrateur figure ci-dessous :

François Bureau *François est associé principal chez David Pratt & Associates depuis 2017 et ancien officier logistique militaire. Il a à son actif une carrière de 24 ans en tant que consultant international dans les domaines de la défense, de la sécurité publique, de la transformation numérique et de la cybersécurité, ainsi que dans le domaine du commandement, du contrôle, des communications, de l'informatique, du renseignement, de la surveillance et de la reconnaissance (C4ISR). François a occupé des postes de haute direction chez Accenture et CGI, où il a fourni des services de conseil, d'externalisation et d'intégration de systèmes. Il est membre du conseil d'administration de la Fondation des anciens du Collège militaire royal de Saint-Jean depuis plus de 10 ans, et en est devenu président en 2021.*

Zachary Day : *Zachary Day est cadre au sein d'une organisation à but non lucratif, ancien officier militaire, et consultant chez McKinsey. Actuellement vice-président de la stratégie et des opérations programmatiques chez Habitat for Humanity GTA, Zach a acquis une expérience considérable en matière de planification stratégique, de gouvernance et de direction d'équipe au fil de ses 10 ans de carrière. Membre de la promotion 2015 (économie) et diplômé de la London Business School, dont il détient une maîtrise en administration des affaires, Zach est impatient de poursuivre le travail de renforcement de la communauté de l'Association des ancien(ne)s des CMR et de soutenir la prochaine génération de cadets.*

Anthony Farrow : *Anthony Farrow a plus d'une décennie d'expérience au sein du secteur gouvernemental et de la sphère diplomatique, de même qu'en matière de commerce international. Il a travaillé pour des ministres fédéraux et provinciaux, ainsi que pour le chef de l'opposition et, plus récemment, le premier ministre de l'Ontario. Il travaille actuellement au ministère néerlandais des Affaires étrangères, où il s'emploie à renforcer la collaboration entre le Canada et les Pays-Bas. Anthony est titulaire d'un*

baccalauréat en sciences politiques du Collège militaire royal du Canada, dont il était membre de l'équipe de hockey, ainsi que d'une maîtrise en relations internationales du King's College de Londres.

Tom Jarmyn : *Tom est un ancien officier de marine (force régulière jusqu'en 1992, puis force de réserve jusqu'en 1997). Il a été admis au Barreau de la Nouvelle-Écosse en 1995 et a pratiqué le droit à Truro et à Wolfville. En 2003, il a décidé de poursuivre l'exercice de sa profession d'avocat en Ontario. En 2014, il est devenu vice-président, puis président, du Tribunal des anciens combattants (révision et appel). Il exerce actuellement le droit en Ontario, à Kitchener, où il se concentre sur la législation relative à la responsabilité et à sécurité nationale. Il a été élu membre du conseil d'administration en 2022.*

René Lafrance : *René est un ancien cadre financier de la Banque du Canada et possède plus de 37 ans d'expérience en matière de direction d'entreprise au sein des secteurs privé et public. Titulaire d'un baccalauréat en génie électrique du Collège militaire royal du Canada, obtenu en 1988, il est membre agréé de l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario (P.Eng.) et comptable professionnel agréé (CPA, CMA). En plus de son implication dans l'Association des ancien(ne)s des CMR en tant qu'administrateur et trésorier, René fait du bénévolat au sein d'organisations qui œuvrent au profit des militaires, des anciens combattants et de la santé mentale.*

Micheline Lahaie : *Micheline est diplômée de la promotion 1992 du Collège militaire royal de Saint-Jean. Elle s'est engagée dans la marine en tant qu'officière MARS pour découvrir le monde, ce qu'elle a eu la chance de pouvoir faire grâce à des déploiements et des exercices qui l'ont conduite dans des endroits qu'elle n'aurait jamais imaginés. Depuis sa retraite des Forces armées canadiennes en 2017, elle a travaillé en tant qu'arbitre et que cadre au sein du gouvernement fédéral et de gouvernements provinciaux.*

George Lundy : *George a entamé sa carrière militaire au Collège militaire royal de Saint-Jean, dont il est diplômé depuis 1990. Après avoir servi au sein de la Marine royale canadienne, il a décroché une maîtrise en administrations des affaires à Concordia. Il a rejoint l'I.C.E. Group, où son accession au poste de vice-président l'a conduit à assumer diverses responsabilités à l'échelle mondiale. À la suite de son passage au secteur de l'électricité, en 2009, il a dirigé Bussmann Canada et dirige actuellement la division canadienne d'ASC Engineered Solutions. Membre des conseils d'administration de la Fondation des CMR et de l'Association des ancien(ne)s des CMR depuis 2017, il a assumé diverses fonctions, dont celles de président du comité des dons et de président du conseil d'administration.*

Matthew Pearson : *Matt est associé chez Ernst & Young LLP, dont il participe à la direction de la Business Incentives Practice. Il a cofondé une société technologique et contribué à son introduction en bourse (TSXV), après avoir été ingénieur principal chez Intel. Matt a siégé au conseil d'administration du Centre d'excellence canadien en matière de réseaux de nouvelle génération (CENGN) en tant que président du comité des finances et des audits. Il est vice-président de l'un des conseils consultatifs en matière de programmes du Collège Algonquin. Il est titulaire d'un baccalauréat ès sciences du Collège militaire royal du Canada et d'un doctorat en génie physique.*

Hugh (Zeus) Wilzewski : *Hugh (Zeus) est un ancien officier de la marine diplômé du Collège militaire Royal Roads. Il a décroché le titre de comptable agréé en 1986. Au cours de sa carrière, Hugh a également travaillé pour la province de la Colombie-Britannique et pour le service d'externalisation de la paie de TELUS. Il a été trésorier du Club des Collèges militaires royaux du Canada de 2019 à 2021 et siégé au conseil d'administration de l'Association des ancien(ne)s des CMR depuis la fusion en 2021. Il a présidé le comité des audits et des finances ainsi que le comité d'engagement des ancien(ne)s. Il est également membre du comité de défense des intérêts et de*

promotion. Hugh passe actuellement le plus de temps possible avec ses enfants et petits-enfants tout en gérant une petite propriété sur la péninsule de Saanich.

Approbation requise pour l'élection des administrateurs de l'Association des ancien(ne)s des CMR

La résolution ordinaire (la « **résolution relative à la nomination des administrateurs** ») visant la nomination des candidats au poste d'administrateur de l'Association des ancien(ne)s des CMR doit être approuvée par la majorité des membres votants exprimant leur voix au moyen d'un bulletin électronique. Le texte de la résolution ordinaire des membres votants visant la nomination des candidats mentionnés ci-dessus au poste d'administrateur de l'Association des ancien(ne)s des CMR figure ci-dessous :

« IL EST RÉSOLU, à titre de résolution ordinaire des membres votants, que :

1. Les neuf (9) candidats au poste d'administrateur dont le nom figure dans le tableau de la page 3 de la présente circulaire sont nommés administrateurs de l'Association des ancien(ne)s des CMR pour la durée indiquée en regard de leur nom dans le tableau en question.
2. Tout administrateur ou dirigeant de l'Association des ancien(ne)s des CMR reçoit par les présentes l'autorisation et l'instruction, pour le compte et au nom de l'Association, de signer ou faire signer et de remettre ou faire remettre tous les documents et instruments, ainsi que d'accomplir ou faire accomplir la totalité des actes et formalités nécessaires, que ledit administrateur ou dirigeant juge nécessaires ou souhaitables pour donner pleinement effet à la résolution ci-dessus et aux questions autorisées par celle-ci, cette décision devant être attestée de façon irréfutable par la signature ou la remise de tout autre document de ce type ou l'accomplissement desdits actes ou formalités. »

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers annuels de l'Association des ancien(ne)s des CMR pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que le rapport annuel du vérificateur, seront présentés lors de l'assemblée (les « **états financiers annuels** »). Une copie des états financiers annuels peut être obtenue sur le site Web de l'Association des ancien(ne)s des CMR en cliquant sur le lien suivant : [États financiers et procès-verbaux – Association des ancien\(ne\)s des CMR](#).

NOMINATION DU VÉRIFICATEUR

Dans le cadre de l'assemblée, il sera également demandé aux membres votants de nommer **Vaive and Associates** à titre de vérificateur de l'Association des ancien(ne)s des CMR pour un mandat prenant fin lors de la prochaine assemblée annuelle des membres votants de l'Association Association des ancien(ne)s des CMR, et d'autoriser le conseil d'administration à fixer sa rémunération.

La résolution ordinaire liée à ce qui précède doit être approuvée par la majorité des membres votants exprimant leur voix au moyen d'un bulletin électronique dans le cadre de l'assemblée. Le texte de la résolution ordinaire des membres votants figure ci-dessous (la « **résolution relative à la nomination du vérificateur** ») :

« IL EST RÉSOLU, à titre de résolution ordinaire des membres votants, que Vaive and Associates soit nommé à titre de vérificateur de l'Association des ancien(ne)s des CMR pour un mandat prenant fin lors de la prochaine assemblée annuelle des membres votants de l'Association, et que le conseil d'administration soit autorisé à fixer sa rémunération. »

RECOMMANDATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chacun des administrateurs de l'Association des ancien(ne)s des CMR recommande que les membres votants votent :

- « **POUR** » la résolution relative à la nomination des administrateurs (voir le texte de cette résolution à la page 3 de la présente circulaire);
- « **POUR** » la résolution relative à la nomination du vérificateur (voir le texte de cette résolution immédiatement ci-dessus).

INTÉRÊT DE PERSONNES INFORMÉES LIÉ À DES OPÉRATIONS IMPORTANTES

Sauf indication contraire dans la présente circulaire, aucune personne informée de l'Association des ancien(ne)s des CMR, ni aucun candidat à un poste d'administrateur de l'Association, ni non plus aucune personne associée à ceux-ci, ne possède un intérêt important, direct ou indirect, dans une quelconque opération réalisée par l'Association des ancien(ne)s des CMR au cours du dernier exercice ou dans une opération proposée qui a eu ou pourrait avoir une incidence importante sur l'Association des ancien(ne)s des CMR.

ASSURANCE DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS

L'Association des ancien(ne)s des CMR détient une police d'assurance des administrateurs et des dirigeants, dont le dernier renouvellement date du 12 décembre 2024. Le montant de la prime annuelle versée par l'Association des ancien(ne)s des CMR s'élevait alors à 6 799 \$; aucun montant n'était exigible des administrateurs ou des dirigeants au titre de cette assurance.

La police d'assurance est assortie d'une couverture maximale de cinq (5) millions de dollars, que ce soit par demande de règlement ou en tout. Une couverture supplémentaire est également fournie à titre d'indemnisation personnelle, sous réserve d'une limite distincte fixée à un (1) million de dollars, par demande de règlement ou en tout. Toutes les réclamations sont libres de franchise.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Les membres votants qui souhaitent des informations supplémentaires concernant le vote électronique ou qui ont des questions concernant les points énoncés dans la présente circulaire, peuvent nous appeler au 1-844-216-6765, poste 4, ou nous écrire à rmcaa2025agmro@gmail.com.

Un complément d'information sur l'Association des ancien(ne)s des CMR est accessible à www.rmcalumni.ca.

APPROBATION

Le contenu et l'envoi de la présente circulaire ont été approuvés par le conseil d'administration. La présente circulaire a été publiée sur le site Web de l'Association des ancien(ne)s des CMR. Elle sera transmise aux membres votants par courriel et publiée dans *eVeritas*.

FAIT à Kingston, en Ontario, le 25 septembre 2025.

Bryn Weadon H12141
*Président du conseil d'administration,
Association des ancien(ne)s des CMR Inc..*